

Présentation de la démarche

Dans le cadre de l'étude sur la stratégie énergétique de la Nièvre menée en co-maitrise d'ouvrage avec le Conseil Départemental de la Nièvre, **le SIEEEN souhaite renforcer sa politique en faveur des actions de maîtrise de l'énergie en organisant un groupement d'isolation des combles et toitures.** Cette opération s'inscrit dans le chantier N° 4 de l'axe 2 de cette étude ayant pour intitulé « Atteindre l'exemplarité énergétique sur le patrimoine public ». Plus particulièrement cette action s'intègre au paragraphe 2.4.3 « Elargir les capacités de mutualisation d'achat sur les matériaux de rénovation ». **A travers cette action, le SIEEEN souhaite réaffirmer ses ambitions en accompagnant les collectivités dans leurs actions d'économies d'énergie et de maîtrise des dépenses de fonctionnement, indispensables pour atteindre les objectifs fixés par les lois Grenelle, la loi sur la transition énergétique et l'étude précitée.**

Ce groupement est proposé à l'ensemble des collectivités nivernaises adhérentes à la compétence optionnelle « Maîtrise de la demande en énergie et conseil en énergie partagé » du SIEEEN ainsi qu'aux collectivités disposant d'une convention en cours avec le SIEEEN dans le cadre de la mission d'audit énergétique global et pour toutes celles qui à cette occasion s'engageraient à adhérer à cette nouvelle compétence.

Pour ce groupement de commande nous choisissons d'intervenir prioritairement sur l'isolation des combles et toitures à l'image de l'opération COCON63 initiée par le Conseil Départemental du Puy de Dôme. Tout d'abord, les pré-diagnostic énergétiques réalisés dans 82 communes nivernaises ont mis en avant un potentiel pour ces travaux d'isolation. De plus, l'isolation des combles et toitures est une opération très efficace en matière d'économies d'énergie. Les travaux sont relativement rapides et assez simple à mettre en œuvre.

Les chiffres issus des préconisations de travaux établies pour 82 collectivités conventionnées montrent l'ampleur de l'opération :

- **58 collectivités** concernées par les travaux d'isolation de combles,
- **280 bâtiments** diagnostiqués,
- **185 000 m²** de combles/toitures à isoler,
- **300 GWh_{cumac}** de CEE estimés,
- **3,7 millions d'€ HT** d'investissement prévisionnel des travaux.

Le projet repose sur deux idées : mutualiser les travaux en s'associant dans un groupement et optimiser le financement en s'appuyant sur le dispositif des Certificats d'Economies d'Energie.

En mai 2015, le Bureau Syndical du SIEEEN a adopté le principe de mise en œuvre d'un tel groupement de commande. Le premier Comité de Pilotage s'est tenu en mars dernier afin de présenter la démarche et d'échanger sur les modalités d'interventions. Un tel groupement nécessite une préparation soignée en particulier avec un recensement des besoins le plus précis possible.

Afin de recenser vos besoins et de sonder votre intérêt pour cette opération, il vous est proposé de bien vouloir consacrer un peu de temps à remplir le questionnaire en ligne : <https://papyrus.sieeen.fr/limesurvey/index.php/111736/lang-fr>.

N'hésitez pas à nous contacter :

SIEEEN - Service Patrimoine et Energies

Julien MAUNY

7, Place de la République - CS 10042

58027 NEVERS Cedex

Courriel : julien.mauny@sieeen.fr - Tél : 03.86.59.76.90 - Poste 116